

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE LES MAJORS SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE
ABBE BROUKOI, Lot 883-884, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 31/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE LES MAJORS

SARL »

Objet : -Enseignement Secondaire général, Technique et Professionnel

-La prise de participation dans toutes les entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou ayant un objet similaire ou connexe,

-Et également, toute opérations industrielles, commerciale, financières mobilières ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaire et susceptibles d'en faciliter le développement

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE
ABBE BROUKOI, Lot 883-884, Ilot 99

Dirigeant(s) M MAHAN ANATOLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00851 du 24/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11544/GTCA/RC/2025 du 24/02/2025

